

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton Les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

Année scolaire **2019 / 2020**
N° de séance : 3

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 FEVRIER 2020

DE 18h00 à 20h

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Établissement transmise aux différents membres le 3 février 2020.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du Conseil d'administration du 14 Novembre 2019.

Questions d'ordre matériel et financier :

- D.B.M. 2019, décisions de l'ordonnateur
- Séjour à Paris : Modification de la participation des familles
- Compte financier 2019

Questions d'ordre pédagogique :

- Information sur la répartition de la Dotation Globale Horaire 2020
- Dialogue Stratégique
- Actions pédagogiques
- Demi-journée de formation

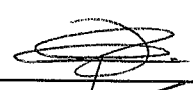


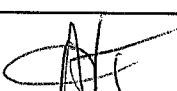
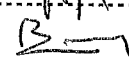



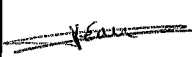

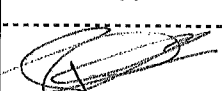
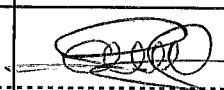
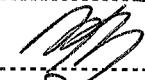
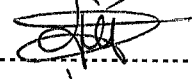

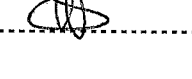

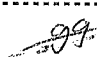
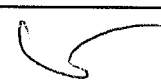
Questions d'ordre matériel et financier :

- D.B.M. 2020
- Plan d'amortissement
- Contrats et conventions
- Vente de matériels
- Point sur les travaux

Questions diverses

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration	: 24
Quorum	: 13
Nombre de membres effectivement présents	: 17 puis 19 puis 18

ONT PARTICIPE A CETTE REUNION

NOM - PRENOM - FONCTION	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
<u>Président :</u>				
Mme EME Christine, Principale				
<u>Représentant de l'Administration :</u>				
Mme LOISEAU Martine, Gestionnaire				
<u>Représentant du Personnel d'Education :</u>				
Mme HEBERT Léa, C.P.E.				
<u>Représentants des collectivités territoriales :</u>				
M. DE TROGOFF Gaetan, Maire d'Argenton les vallées	X	X	M. Claude ROCHAIS	
M. BREMOND Philippe, Conseiller Départemental	X	X		
Mme PAULIC Claire, Conseillère Départementale				
<u>Personnalités qualifiées :</u>				
M. SERGENT André, Principal honoraire				
M. MENARD Bernard				
<u>Représentants des personnels de l'établissement :</u>				
M. REBEYRAT Stéphane, Enseignant	X	X	M. CAILLAUD Sébastien	
Mme MOREAU Jennifer, Enseignante				
M. VANET Mathieu, Enseignant	X	X	Mme BA Frédérique	
Mme BERNARD PLEAU Leslie, Enseignante				
Mme GOYEAU Catherine, Enseignante				
M. ESTELA Gilles, Enseignant	X	X	Mme DUJOUR Gwendoline	X
M. ROUSSEAU Frédéric, ATTEE				
Mme VIOLLEAU Muriel, ATTEE	X	X	Mme MOLLIERE Laure	X
<u>Représentants des parents d'élèves :</u>				
M. LAUNAY Yohann				
M. GRELLIER Anthony	X	X	M. BOUSSEAU Bertrand	
Mme JOSELON Flora				
M. BRARD Dominique				
Mme BLANCHARD Hélène				
Mme AUDEBAUD Mireille	X	X	Mme BAUDRY Murielle	
<u>Représentants des élèves :</u>				
LORIGNE Lili				
GUICHETEAU Gabriel				
<u>Invitée :</u>				
Mme GEHENOT Nelly				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18h.</p> <p>Mme Goyeau, Enseignante, assure le secrétariat de séance.</p> <p>Le Conseil d'Administration débute par la lecture de l'ordre du jour dont voici le détail :</p> <p><u>Présentation de l'ordre du jour</u></p> <p>Questions d'ordre matériel et financier :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ D.B.M. 2019, décisions de l'ordonnateur➤ Séjour à Paris : Modification de la participation des familles➤ Compte financier 2019 <p>Questions d'ordre pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Information sur la répartition de la Dotation Globale Horaire 2020➤ Dialogue Stratégique➤ Actions pédagogiques➤ Demi-journée de formation <p>Questions d'ordre matériel et financier :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ D.B.M 2020➤ Plan d'amortissement (sans objet)➤ Contrats et conventions➤ Vente de matériels➤ Point sur les travaux <p>Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Fournitures scolaires➤ Cotisation F.S.E. <p>I – FONCTIONNEMENT GENERAL :</p> <p><u>I – 1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 14 Novembre 2019</u></p> <p>Mme Eme demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont des</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>remarques à apporter puis en l'absence de celles-ci, le PV du précédent Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.</p> <p>18h10 : Arrivée de M. Launay.</p> <p>II – QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER :</p> <p><u>II – 1 : DBM 2019 et décisions de l'ordonnateur : (annexes 1 et 2)</u> Mme Loiseau présente pour information les différentes DBM 9 à 14 et décisions de l'ordonnateur 2 à 5.</p> <p><u>II-2 : Séjour à Paris : (annexe 3)</u> Lors du séjour, une prestation n'avait pas été correcte – dîner du premier soir. Après réclamation auprès du voyageur un remboursement de 252,00 € a été obtenu (sur la base de 4,00 € / participant). - Proposition de reverser 4,00 € à chaque élève ce qui portera la participation des familles à 156,00 €. -Une recette exceptionnelle de 20,00 € sera faite sur le budget 2020 pour la part des accompagnateurs.</p> <p>Mme Loiseau soumet au vote cette proposition :</p> <p style="text-align: center;">17 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>18h15 : arrivée de M. Ménard.</p> <p><u>II – 3 : Compte financier 2019 : (annexes 4 et 5)</u> Mme Géhenot prend la parole pour exposer le compte financier 2019.</p> <p>Mme Géhenot fait part des informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le total des dépenses s'élève à 246 512,86 € et celui des recettes à 246 811,97 €. Il en ressort un excédent de 299,11 € avec les amortissements qui se décomposent ainsi : Service général un déficit de 2 188,42 €, Service spécial Restauration un excédent de 2 487,53 €. Hors amortissements, le résultat est rapporté à un excédent de 2 211,53 €.- Le fonds de roulement pour l'année (51 055,10 €) est estimé à 76 jours d'autosuffisance.- La trésorerie pour l'année (69 357,68 €) est estimée à 103 jours d'autosuffisance.- Elle présente également plus en détail la section d'investissement et le patrimoine de l'établissement. <p>Mme Géhenot déclare que ce bilan reste très satisfaisant pour le collège Blaise Pascal tout en présentant les données graphiques de l'année 2019, avec les évolutions.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Mme Loiseau revient à son tour sur le compte financier de l'année 2019, en apportant des précisions par service, dont voici les données.</p> <p>18h25 : Arrivée de Mme Ba</p> <p>Services généraux : AP : Activités Pédagogiques :</p> <p>En 2019, le choix avait été fait de privilégier les séjours pédagogiques suite à une nouvelle programmation de séjours.</p> <p>Dépenses : 85 349,95 € Enseignement : 10 911,84 € baisse par rapport à 2018 mais toutes les demandes des enseignants ont été satisfaites. La baisse est essentiellement due aux dépenses pour les manuels scolaires qui sont moins importantes.</p> <p>Des crédits reprographie toujours difficiles à contenir. Acquisition en location-achat en juin d'un photocopieur et mise à disposition gracieusement d'un autre appareil au CDI avec des coûts copies nettement plus faibles qu'auparavant.</p> <p>Projets : 8 258,39 € en légère diminution (voir tableau des actions)</p> <p>Voyages : 66 179,72 € 4 séjours, année exceptionnelle. * Sur le premier semestre (bilans présentés au CA de Juin) : En Angleterre : - pour les 3^{èmes} - 17 920,30 - pour les 5^{èmes} - 22 410,70 € Séjour en Provence pour les élèves latinistes - 11 358,72 € * En novembre : Séjour à Paris, pour les 5^{èmes} - 14 490,00 €</p> <p>Recettes : 85 421,52 € Toujours de nombreux projets et sorties proposés aux élèves. * Subvention de la collectivité (27,09 % des recettes) : 23 141,89 € dont 18 905,00 € de DGF (33,05% - forte augmentation - choix de l'établissement) et 3 626,89 € de crédits globalisés à vocation culturelle et pédagogique ; 610,00 € dans le cadre d'un dispositif d'aide à la diffusion artistique.</p> <p>Des dons importants du F.S.E. (23,60%) 20 163,90 € (projet : 1 813,90 € - séjours 18 350,00 €) * Crédits d'état « délégués » 5 728, 91 € : consommés : 1 511,59 € (1,77% des recettes) répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Crédits globalisés 978,98 € (manuels scolaires 229,55 € - carnets de correspondance 401,28 € - droits de reprographie 348,15 €)- Ressources numériques : 58,30 €- Autres dépenses pédagogiques : 474,31 €. <p>Un reliquat au niveau des crédits globalisés de 3 112,43 €, des ressources numériques de 799,20 €, des autres dépenses pédagogiques de 305,69 €.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>* Participation des familles : 40 557,00 € (47,48 % des recettes) - Pour les séjours : En Angleterre : 3^{èmes} 10 120,00 € - 5^{èmes} 13 330,00 € ; Séjour en Provence pour les élèves latinistes : 7 740,00 € ; Séjour à Paris pour les 5^{èmes} : 9 280,00 € sans le remboursement de 252,00 € qui se fera sur 2020. - Pour les concours : 87,00 €.</p> <p>* Autres recettes (0,06%) : 47,14 € (bons de dégradations, assurance).</p> <p>VE : Vie de l'élève : Dépenses 5 516,83 € - Recettes : 5 703,60 € Des crédits ouverts et une prévision de recettes pour ce service de 16 274,11 €.</p> <p>- Aide aux familles : 3 229,00 € pour les frais de demi-pension 2018-2019 : (100 bénéficiaires : 31 taux 1 - 41 taux 2 - 28 taux 3).</p> <p>- Fonds sociaux : 12 427,11 € délégués – 2 024,60 € consommés : demi-pension (3) 88,85€ - Séjour (19) 1 935,75 € - un reliquat de 10 402,51 €.</p> <p>- Infirmerie : 263,23 €</p> <p>- Subvention Devoirs Faits : un reliquat de 168,00 €,</p> <p>450,00 € de la DGF avaient été ouverts à ce service.</p> <p>ALO : Administration et logistique : Dépenses : 43 428,52 € - Recettes : 40 981,76 €</p> <p>* Administration : 5 892,52 € - Fournitures administratives, carburant, documentation, déplacements du personnel, fournitures, reprographie, groupement de service, affranchissement, ordures ménagères en très forte augmentation (+ 800 euros par rapport à 2018 tous services confondus), frais de réception.</p> <p>* Entretien : 8 074,59 € - fournitures et maintenance pour l'entretien des locaux, achats de produits d'entretien (en augmentation), de matériel, vêtements de travail, les dépenses liées aux achats et à la maintenance des extincteurs sont très importantes dans ce domaine.</p> <p>* Reversements à la collectivité territoriale : 2 196,60 € en augmentation (achats de vêtements et chaussures pour les agents, téléphonie).</p> <p>* Opérations Spécifiques : amortissements 4 549,56 €.</p> <p>* Viabilisation : 22 257,33 € dépenses en augmentation malgré un remboursement important de gaz suite à l'enlèvement d'une citerne. Une GTC toujours difficile à maîtriser et une chaufferie qui n'est pas opérationnelle à 100%. Les 2 chaudières n'ont jamais été fonctionnelles ensemble. La programmation est aussi difficile, l'établissement a été chauffé pendant les 2 semaines de vacances de Noël. Le Conseil Départemental a été alerté mais n'a toujours pas donné suite.</p> <p>* Légère augmentation des consommations en électricité. Les stocks de granulés bois et gaz ont diminué de 457,51 €.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>* Subventions de la collectivité : 37 850,00 € (66,17% D GF) et 348,62 € (au titre de l'amélioration des conditions de travail des agents pour l'acquisition d'un chariot de ménage).</p> <p>* Autres recettes : 746,00 € de vente de matériels.</p> <p>* Neutralisation des investissements : 2 037,14€</p> <p>Total des services généraux : Dépenses : 134 295,30 € Recettes : 132 106,88 €</p> <p><u>Les services spéciaux :</u></p> <p><u>SRH : Restauration et Hébergement</u></p> <p>Dépenses : 98 222,56 €</p> <p>* 30 403 repas servis en 2019 Mme Eme précise que les repas servis sont des repas de qualité. Un coût moyen repas servi de 1,83 € sans l'aide de 0,10 €. Montant des dépenses pour l'achat de denrées : 56 315,20 €. Le crédit nourriture est contenu.</p> <p>* Au niveau de l'entretien et de la maintenance, de nombreuses interventions sur les matériels frigorifiques et le lave-vaisselle ont été réalisés.</p> <p>* Ordures ménagères : forte augmentation.</p> <p>* Des reversements à la collectivité : 23 967,76 € pour RAR et FCSH, 476,00 € pour Qualyse, 351,86 € pour la téléphonie et 185,04 € pour vêtements de travail.</p> <p>* Dépenses de viabilisation : 8 801,26 €.</p> <p>* Une légère augmentation des stocks alimentaires 63,19 €.</p> <p>Recettes : 100 710,09€</p> <p>- Commensaux : 15 894,55 € - Hébergements : 797,95 € - Forfaits DP : 78 952,84 € - 77 683,50 € des familles et 1 269,34 € du fonds de régulation. Au 31/12/2019, 125 élèves étaient au-dessous de 3,15 €, 55 à 3,15 € et 47 au-dessus.</p> <p>- 2 994,50 € aide pour l'utilisation de produits locaux (moyenne 55,48 %).</p> <p>- FCSH : 2 065,25 € pour aider à la réparation de certains matériels</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat								
<p>- 5,00 € pour la vente d'huiles usagées. Un boni sur ce service de 2 424, 34 € sans la variation de stocks, sinon 2 487,53 €.</p> <p>Bourses : 13 995,00 € en recettes et dépenses Elèves boursiers : au 31/12/18 : 30,62% - 37 T1 – 18 T2 – 9 T3 au 31/12/19 : 30,13% - 33 T1 – 23 T2 – 13 T3 Les taux les plus forts sont de plus en plus nombreux</p> <p>Total services spéciaux : Dépenses : 112 217,56 € Recettes : 114 705,09 €</p> <p>Opérations en capital : Dépenses : 7 559,40 € 1 tondeuse autoportée : 4 329,00 € 1 auto-laveuse 3 230,40 € financée à 60% par le Conseil Départemental 1 938,24 €.</p> <p>Recettes : 10 710,10 € Des sorties d'inventaire : 8 771,86 € (1 tondeuse autoportée : 3 049,00 €, 1 tableau interactif : 2 978,04 €, 1 meuble à dossier : 2 744,82 €) Une subvention du Conseil Départemental de 1 938,24 € (participation à hauteur de 60% pour l'acquisition de l'auto-laveuse).</p> <p>Fonds de roulement de l'exercice 2019 : 51 055,10 €, en diminution de 2 809,63 € par rapport à 2018. Pour info : prélèvements autorisés en 2019 : 6 929,00 €.</p> <p>- Soit 76 jours de fonds de roulement (au regard des charges nettes constatées en 2019) - 93 en 2018 - 100 en 2017 - 98 en 2016. - Soit 103 jours de trésorerie (116 en 2018 - 129 en 2017 et 124 en 2016) - Taux de non recouvrement : 8,48 % (9,92 % en 2018, 10,31% en 2017). Près de 90 % des familles sont au prélèvement automatique ce qui explique ce pourcentage.</p> <p>Le fonds de roulement est constitué des réserves :</p> <table data-bbox="113 1765 1061 1892"><tr><td>Des réserves du service général</td><td>15 727,54 € (- 4 839,65 €)</td></tr><tr><td>Des stocks (granulés 1 283,79 €, gaz 1 185,90 €)</td><td>2 469,69 €</td></tr><tr><td>Des réserves du Service Restauration</td><td>30 685,47 € (+2 424,34 €)</td></tr><tr><td>Des stocks denrées alimentaires :</td><td>2 172,40 €.</td></tr></table> <p>Mme Eme tient à remercier Mme Loiseau et à souligner la gestion saine et précise de l'établissement.</p>	Des réserves du service général	15 727,54 € (- 4 839,65 €)	Des stocks (granulés 1 283,79 €, gaz 1 185,90 €)	2 469,69 €	Des réserves du Service Restauration	30 685,47 € (+2 424,34 €)	Des stocks denrées alimentaires :	2 172,40 €.	
Des réserves du service général	15 727,54 € (- 4 839,65 €)								
Des stocks (granulés 1 283,79 €, gaz 1 185,90 €)	2 469,69 €								
Des réserves du Service Restauration	30 685,47 € (+2 424,34 €)								
Des stocks denrées alimentaires :	2 172,40 €.								

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Elle soumet ensuite au vote :</p> <p>L'adoption du compte financier</p> <p style="text-align: center;">19 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>La ventilation du résultat : Service Général : - 2 188,42 € Service Spéciaux – SRH : + 2 487,53 €</p> <p>Mme Gehenot précise qu'il est intéressant de conserver la ventilation entre service générale et service restauration, même si celle-ci n'est plus obligatoire.</p> <p style="text-align: center;">19 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>Le bilan financier est adopté sans réserve.</p> <p>Avant son départ (18h55), Mme Eme remercie Mme Géhenot pour la qualité de son intervention.</p> <p>III – QUESTION D'ORDRE PEDAGOGIQUE :</p> <p><u>III – 1 : Information sur la répartition de la dotation horaire 2020 :</u> (Annexes 6, 7 et 8).</p> <p>Mme Eme prend la parole pour présenter la répartition de la Dotation Globale Horaire de 2020 précédemment exposée en Conseil Pédagogique le 4 février puis en Commission Permanente le lundi 10 février 2020.</p> <p>Effectifs prévisionnels :</p> <p>3 divisions de 6^{ème} (69) 3 divisions de 5^{ème} (68) 2 divisions de 4^{ème} (57) 2 divisions de 3^{ème} (55)</p> <p>La dotation actuelle est de 277 HP et 22 HSA soit 299 heures. Le nombre prévu de divisions est de 10, ce qui est identique à notre structure actuelle. Logiquement, la dotation attribuée est identique à celle que nous avons obtenue pour cette année scolaire.</p> <p>A partir de cette dotation, la volonté de l'établissement est de :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Maintenir les postes ;➤ Privilégier les apprentissages fondamentaux en 6^{ème} : 1h de français et de mathématiques pour travailler en groupes ;➤ Maintenir l'ouverture : 2 h de latin en 5^{ème}, en 4^{ème} et 3^{ème} ;➤ Garder une marge de transformation d'HSE pour la mise en œuvre des nombreux projets pédagogiques élaborés par l'équipe enseignante.	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Mme Eme a alerté l'Echelon Académique sur les effectifs prévus de 4^{ème} et 3^{ème}. Actuellement, il y a 64 élèves en classe de 4^{ème} et il en est prévu seulement 55 en 3^{ème} l'année prochaine. Or, au vu des seules intentions d'orientation, nous aurons plus de 60 élèves en classe de 3^{ème}.</p> <p>De même, trois inscriptions ont été refusées en classe de 5^{ème} cette année, faute de place. Ce qui est dommageable et il est vraisemblable que nous aurons d'autres demandes qui ne pourront pas être satisfaites, si nous restons sur une structure de 2 divisions en 4^{ème}. Notre interlocuteur à la DSDEN suit et suivra le dossier au plus près.</p> <p>M. Launay, parent d'élève, s'interroge sur le fait qu'un service public refuse des inscriptions. Il trouve aberrant qu'un service public de surcroît en milieu rural ne puisse donner satisfaction.</p> <p>M. Caillaud, professeur principal en classe de 4^{ème}, précise qu'il y a parfois des départs en MFR et en 3^{ème} prépa-métiers, mais les chiffres prévus de 9 départs sont une fourchette très haute. Les professeurs principaux de 4^{ème} travaillent sur l'orientation et pour l'instant, les départs sont plutôt estimés à 3.</p> <p>On observe aussi régulièrement des arrivées en classe de 3^{ème}. Mme Bernard regrette que cette prévision d'effectifs nous oblige à sacrifier 1 voir 2 niveaux avec des effectifs de 30 par classe en 4^{ème} et 3^{ème}.</p> <p>M. Ménard prend la parole : la réalité est parfois éloignée des statistiques, surtout dans un petit établissement où 1 élève représente un pourcentage fort. Si les prévisions réalisées s'appuient sur l'application d'un pourcentage constaté sur les années antérieures, il peut y avoir une forte distorsion. C'est bien l'équipe pédagogique qui est sur le terrain au plus proche de la réalité, qui peut indiquer les tendances.</p> <p>Les parents souhaitent déposer une motion, les enseignants et les personnes qualifiées souhaitent s'y associer.</p> <p>Mme Eme précise que le service d'anglais était proposé avec un poste stagiaire plus un BMP. Elle a informé le service de la difficulté à trouver un stagiaire 9h (sans tuteur dans l'établissement), ainsi qu'un BMP 9h, pour Argentonnay.</p> <p>Ce montage déjà proposé les années précédentes s'est toujours soldé par une transformation en juin en poste BMP 18h, faute de candidat.</p> <p>Mme Lethoueil, contractuelle, occupe ce poste depuis plusieurs années dans l'établissement. Elle est très investie, et organise notamment, un séjour en Angleterre qui devrait se dérouler en 2020/2021. Pour permettre une projection plus sereine, Mme EME a souhaité que le poste soit dès à présent transformé en BMP 18h. L'Echelon Académique a pris en compte cette demande.</p> <p>Des ajustements seront à prévoir en juin :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contrôle des effectifs au plus près de la réalité,- Ajustement des moyens et surtout des supports : BMP, mouvement intra ou inter-académique et temps partiels.	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Madame EME précise aussi qu'elle souhaiterait, tout comme son prédécesseur, que soit créé un poste à temps plein de CPE ainsi qu'un poste d'AED.</p> <p>M. Caillaud fait remarquer que depuis 4/5 ans, l'établissement a gagné une quarantaine d'élèves, cependant le nombre d'AED est resté identique.</p> <p>Au vu de la répartition provisoire de la DGH proposée, mais non soumise au vote, Mme Eme ne demande aucune suppression ou création de poste. Elle demande aux membres de se prononcer.</p> <p style="text-align: center;">19 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>19h20 : Départ de Mme Hébert.</p> <p><u>III – 2 : Dialogue stratégique</u></p> <p>Mme Eme rappelle le contexte : annoncé le 25 novembre, puis reporté au 13 février, il se déroulera le 19 mars. Ce Dialogue Stratégique s'inscrit dans la mise en œuvre progressive de l'évaluation des établissements.</p> <p>M. Michelin, Inspecteur Vie Scolaire, présent dans l'établissement mardi 11 février recherche deux établissements pilotes pour aller plus loin dans l'évaluation des établissements.</p> <p>Mme Eme lui a fait part de son intérêt quant à ce type de démarche et souhaite en informer le CA.</p> <p><u>III – 3 : Nouvelles actions pédagogiques : (Annexe 9)</u></p> <p>Mme Loiseau informe que la Commission Permanente du Conseil Départemental a décidé d'attribuer une subvention de 4 468,00 € au titre de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que la promotion de l'orientation professionnelle des élèves. Elle présente ensuite les nouvelles actions qui seront soumises au vote, à savoir :</p> <p><u>Dans le cadre du CESC :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Forum Santé à Thouars (3^{ème})- Intervention sur le don d'organes/don du sang (3^{ème})- Education à la vie Sexualité (6^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème})- Intervention sur le Harcèlement et le cyber harcèlement (6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème})- Intervention violences (6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème})- Citoyen de la Sécurité Civile (5^{ème})- EMC de Nuremberg à Nuremberg- EMC Actions liées à la justice – Intervention d'un juge- Travail sur l'esprit critique (4^{ème}) <p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Séance cinématographique sur De Gaulle (3^{ème})- Liaison collège-lycée avec visite des ateliers formation pro (Jean Moulin Thouars – 4^{ème})	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>- Réseau éclore – Projet de liaison collège/lycée (6^{ème} Bora) - Projet « permis de construire » piloté par la Maison de l'Emploi de Bressuire (5^{ème} et 4^{ème}).</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>III – 4 : Journée de formation : Mme Eme souhaite proposer une Formation d'Initiative Locale pour la prise en charge des primo arrivants et mettre en place un véritable accueil de ces enfants pour leurs premières semaines dans l'établissement en les intégrant au mieux, dans le collège mais aussi dans leur environnement, en lien avec le CSC de Nueil Les Aubiers, l'association la Colporteuse...</p> <p>Mme EME soumet donc au vote le principe d'organisation d'une journée de Formation d'Initiative Locale.</p> <p>Mme Eme soumet au vote :</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>La Principale informe que pour l'oral du DNB des classes de 3^{èmes}, le 17 Juin 2020 matin, seuls les 3^{èmes} seront présents de 8h20 à 12h20. Les autres classes seront libérées. L'ensemble des candidats sera convoqué à 8h20 et l'horaire de passage ne sera connu de chacun qu'au dernier moment, comme pour l'oral blanc. Le choix de la thématique sera fait par les élèves dès le retour des vacances de printemps (Choix de l'EPI ou du parcours). Plusieurs jurys seront composés par les enseignants.</p> <p>Mme Eme soumet au vote :</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p>IV – QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER : IV- 1 : DBM 2020 POUR VOTE: Mme Loiseau présente, pour vote, la DBM N° 1 pour que le reliquat 2019 des crédits pédagogiques globalisés de 3 112,43 € soit affecté en Projets Autres dépenses pédagogiques en recettes et dépenses (13ADP).</p> <p>Suite à la vente de matériel, 250,00 € seront affectés en ALO 775 en recettes.</p> <p>Mme Eme soumet au vote cette DBM.</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>IV- 2 : CONTRATS ET CONVENTIONS (annexes 11, 12, 13 et 14)</u> Deux conventions avec l'AGAPE 79 : - Convention cadre - Adhésion au nouveau marché des fournitures de bureau et papier</p> <p>Convention avec ISS de Saniprévention , Convention SELIA.</p> <p>Mme Eme soumet au vote l'autorisation de signer ces conventions.</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p><u>IV- 3 : VENTE DE MATÉRIELS</u> Proposition de vente de matériels non inscrits à l'inventaire : - Cubes en bois : 70,00€ - Un ensemble cabine de douche + lavabo : 75,00 € - Une bonnetière : 80,00 € - Un ensemble bureau + Armoire : 75,00 €</p> <p style="text-align: center;">18 VOIX POUR : Approbation à l'unanimité</p> <p><u>V – QUESTIONS DIVERSES</u> <u>V- 1 : POINT SUR LES TRAVAUX</u></p> <p>* Les travaux de mise aux normes incendie vont commencer la semaine prochaine : - redéploiement du logement situé à côté de la loge avec la réalisation d'un local rangement, - suppression du lambris dans la salle 10, - remplacement de la porte sortie de secours dans le self, - Installation de ferme-portes, - travaux dans les WC garçons.</p> <p>* Certains travaux sont toujours en attente : Signalétique collège, remplacement de l'armoire SSI.</p> <p>* D'autres seraient retenus sur la programmation 2020 mais en attente d'un courrier de confirmation : - chauffage dans la salle de réunion, - réaménagement des cuisines.</p> <p>Mme Eme fait part de la réflexion concernant l'accès du collège côté gymnase le matin et le soir qui monopolise un AED pour une quarantaine d'élèves. Une demande va être déposée auprès du Conseil Départemental pour obtenir un système de vidéo, comme pour l'entrée principale.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 13 février 2020

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>V- 2 : INFORMATIONS DIVERSES</u></p> <p><u>Bourse aux fournitures :</u> 90 % des familles bénéficie de cette bourse aux fournitures. L'APE évoque le problème du manque de bénévoles le jour de la distribution et s'est même posée la question d'arrêter : les familles oublient que c'est un service assuré par des bénévoles et que l'APE ne fait pas d'argent sur cette action. M. Launay nous informe qu'un mot va être distribué aux familles pour faire état de ces problèmes. Mme Eme précise qu'en Conseil Pédagogique, l'équipe enseignante a proposé de travailler pour harmoniser cette liste afin qu'il y ait moins de choses différentes, ce qui permettrait de faciliter la constitution des lots et aussi d'éviter les erreurs.</p> <p><u>V- 3 : Cotisation FSE :</u> Les membres du FSE souhaitent maintenir la cotisation à 10,00 € par famille.</p> <p>Mme Eme remercie tous les membres pour leur écoute et leur participation.</p> <p>L'ensemble des débats étant terminé, la séance est levée à 20h00.</p> <p>Le secrétaire de séance : La Principale :</p> <p>Catherine GOYEAU Christine EME</p> 